

République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Millau
SALMIECH - Commune

Séance du vendredi 22 mars 2024

Délibération N° DE_2024_018

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	9	9
Date de la convocation : 15/03/2024		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-deux mars deux mille vingt-quatre, à 09 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunions), sous la présidence de Monsieur Robert BOS.

Présents : Monsieur Robert BOS, Madame Cécile SAVY, Monsieur Gilles SEGURET, Monsieur Pierre CARCENAC, Monsieur Simon FOURNIER, Madame Muriel LAPIERRE, Madame Marie-Reine RIVIERE, Monsieur Alain VERNHES, Monsieur René CLUZEL

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Simon FOURNIER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération sur le compte financier unique - BAR TABAC JOURNAUX 2023

Le conseil municipal, réuni et présidé par BOS ROBERT, délibérant sur le compte financier unique l'exercice 2023, dressé par LABIT JEAN-PAUL, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1. Lui donne acte de la présentation du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	0,00	23 502,56	0,00	23 502,56	0,00
Opérations exercice	617,92	3 696,00	6 820,20	2 557,20	7 438,12	6 253,20
Total	617,92	3 696,00	30 322,76	2 557,20	30 940,68	6 253,20
Résultat de clôture		3 078,08	27 765,56		-24 687,48	

Date de transmission de l'acte: 12/04/2024

Date de réception de l'AR: 12/04/2024

012-211202551-DE_2024_018-DE

A G E D I

DE_2024_018

Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé	0,00	3 078,08	27 765,56	0,00	-24 687,48	0,00
Résultat définitif		3 078,08	27 765,56		-24 687,48	

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte financier unique relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Robert BOS
Président de séance



Monsieur Simon FOURNIER
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 12/04/2024

Date de réception de l'AR: 12/04/2024

012-211202551-DE_2024_018-DE

A G E D I

DE_2024_018